



*Forum de partenariat de l'UE - Rapport de synthèse Session de partenariat thématique 6
juillet 2017*

**La mise en œuvre du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles:
Partenariat pour la consolidation de la paix, le renforcement de l'État et la résilience**

Le Forum de partenariat de l'Union européenne (UE) 2017 et la Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (CSPPS) ont coorganisé une session de partenariat thématique avec la Direction générale de la coopération internationale et du développement de l'UE. La session a porté sur le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles; le rôle de la société civile et le partenariat entre l'UE et la société civile. Les trois pays (Soudan du Sud, République centrafricaine et Togo) ont été présentés comme des exemples pour une approche fondée sur les principes de mise en œuvre du cadre du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, permettant de mobiliser une participation significative de la société civile.

Mme Rita Martin (Directrice exécutive et cofondatrice de l'Organisation EVE pour le développement des femmes à Juba - Soudan du Sud), M. Eloi Kouzoundji (Président du Groupe de Réflexion sur la Démocratie et le Développement Economique et Social à Bangui - RCA); M. Guy Aho Tete Benissan (Coordinateur Régional de REPAOC - Réseau des Plateformes Nationales des ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre à Dakar - Sénégal) et Mme Elisabeth Pape (Chef d'Unité Adjointe pour la Fragilité et la Résilience, Commission Européenne) ont été les panélistes. La session a été modérée par M. Peter van Sluijs: Coordinateur CSPPS et stratège senior chez Cordaid.

1. DISCUSSION SUR LE NEW DEAL DANS LES ÉTATS FRAGILES

Elisabeth Pape a partagé son point de vue sur les raisons pour lesquelles le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles est pertinent pour l'Union européenne. En 2011, il était clair que les États fragiles étaient au centre de la pauvreté - les plus pauvres étaient concentrés dans les pays où il y avait de la violence, tandis que les pays pacifiques pouvaient sortir de la pauvreté grâce à la stabilité. Mais la guerre a un impact énorme sur les progrès de développement. Elisabeth a ajouté que 'business as usual' ne pouvait plus fonctionner et qu'il était nécessaire d'examiner les causes profondes de la fragilité et de les aborder différemment. Le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles (New Deal) était un exemple clair d'une nouvelle approche. Depuis 2011, le New Deal est devenu encore plus important avec l'augmentation du nombre d'États fragiles. Les deux tiers de la population la plus pauvre du monde vivront dans des États fragiles d'ici à 2030.

Elisabeth a poursuivi qu'il fallait rechercher l'appropriation et travailler sur un partenariat tripartite. La participation de la société civile est essentielle, d'autant que les services humanitaires sont souvent fournis par le biais d'ONG. Humanitaire / Développement, il est essentiel d'envisager la transition de l'un à l'autre. Il faut faire le lien entre les organisations internationales de la société civile qui peuvent déléguer aux organisations locales de la société civile quand celles-ci doivent s'en aller.

Rita, représentante du Soudan du Sud, a partagé l'expérience de son pays en soulignant que le New Deal y avait été lancé en 2011 et que le Soudan du Sud était l'un des pays pilotes et pionniers pour la mise en œuvre du New Deal. Il y avait beaucoup d'espoir pour que le Soudan du Sud rattrape les autres pays. De 2011 à 2013, lorsque le conflit a émergé, le Soudan du Sud a développé un pacte qui n'a pas été lancé et puis le conflit a rechuté.

Le Soudan du Sud est un pays qui a vu la guerre depuis le début. L'accord de paix n'a pas été respecté, puis le pays a rechuté dans le conflit. Le principal défi du processus de paix était qu'il n'était pas inclusif mais sélectif - un problème majeur soulevé par les organisations de la société civile. La société civile estime qu'un processus de dialogue doit être inclusif. Rita a expliqué que la priorité est maintenant l'accord de paix signé en 2015, qui reste le cadre principal pour maintenir le Soudan du Sud sur ses pieds.

En ce qui concerne le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, Rita pense que ce cadre nécessite beaucoup de travail et une approche multipartite. Concernant l'évaluation de la fragilité, Rita a souligné que les indicateurs présentaient des difficultés dans le pays. Le Soudan du Sud a été l'un des pays à développer un compact, mais cela n'a jamais été lancé et des mesures n'ont pas été prises. Certains aspects n'ont jamais été abordés dans le cadre de l'APC, notamment la création d'institutions solides, la réconciliation et la lutte contre la corruption. Rita a conclu qu'il y a de l'espoir pour apprendre des leçons et faire mieux.

Eloi, représentant de la République centrafricaine (RCA), a indiqué qu'il y a eu des élections dans le pays dans les années 1990 à la suite de mutineries - coup d'état (nouveau président), puis les groupes armés ont renversé le gouvernement et pris le pouvoir. Cette montée créera alors une tension interne entre les communautés (chrétiens et musulmans). Ces divisions n'avaient jamais existé auparavant, les politiciens ont exploités des groupes ethniques - cela a effondré l'état. Eloi a poursuivi en disant qu'il y avait un gouvernement de transition (nouvelle constitution, nouveau président élu, assemblée générale, etc.) mais le pays est toujours en conflit. Il y a actuellement 14 groupes armés dans le pays.

Dans les années 2000, il était évident que la RCA n'allait pas atteindre les ODD. La RCA est l'un des États fondateurs du New Deal. On savait que nous avions besoin d'autres principes pour sortir le pays de la crise. La société civile a soutenu le gouvernement dans la mise en œuvre du RCPCA - la société civile a été pleinement impliquée. L'une des racines du conflit est que de nombreuses préfectures sont marginalisées et que le plan de relèvement encadre ces déséquilibres. La société civile a été sollicitée pour établir des liens entre le pouvoir local et la société civile.

Guy, coordinateur régional de REPAOC, a indiqué que le Sénégal n'a pas signé le New Deal mais a pris en compte tous les aspects du New Deal. Guy a ajouté que le Togo n'a pas eu de conflit armé mais depuis 1963, le pays a connu une situation politique très compliquée. Le pays est régi par une élite. L'accord Politique Global signé avec l'Union Européenne et le Comité de Réconciliation sont la base au Togo. La situation au Togo est stable mais tendue. Mais la société civile propose une alternance pour un système de démocratie réelle. La situation est chaotique dans plusieurs objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (PSG). La justice fonctionne à des rythmes différents et les fondements économiques sont faibles. Guy a également expliqué l'engagement de la société civile dans le processus de paix - l'UE a soutenu la société civile dans le processus de réconciliation nationale. Pour que cela soit durable, il faut alterner le système au pouvoir.

Suite aux observations ci-dessus, une question a été soulevée pour savoir, en l'absence de volonté politique, ce qui est possible de faire pour faire avancer la situation au Soudan du Sud? En réponse à ces questions, Rita a expliqué la dimension géopolitique de la guerre au Soudan du Sud. La société civile a appelé à l'embargo sur les armes et la société civile n'a pas imposé de résolution forte sur le Soudan du Sud. Après 2016, les discussions avec les partenaires de développement ont été limitées. Ensuite, le conflit s'est intensifié avec la présence de plus de groupes rebelles. Non seulement à l'intérieur du pays, mais il y a aussi des aspects régionaux à considérer - 1 million de réfugiés du Soudan du Sud sont en Ouganda. L'Ouganda a à son tour appelé à la protection des réfugiés mais existe-t-il une volonté politique réelle de résoudre le conflit? Rita a ajouté que les conflits peuvent être abordés à différents niveaux (local sur la réconciliation) de certaines communautés auxquelles vous pouvez accéder, les réfugiés ne sont pas joignables. Rita a insisté sur la nécessité d'aborder le conflit, d'identifier où les choses ont mal tourné en tant que Soudan du Sud et en tant que communauté mondiale. En réponse à cela, Elisabeth a indiqué que le Dialogue international avait l'intention de soutenir le Soudan du Sud. Elle a poursuivi que dans la coopération sud-sud - il y a des limites à ce que les nations occidentales peuvent faire et ne sont pas considérées comme neutres. Le Timor-Leste joue un rôle de soutien des pays fragiles. L'UE soutient une approche intégrée pour obtenir l'impact maximal des moyens à la disposition de l'organisation. Mais l'UE n'a pas tous les moyens de résoudre tous les conflits dans le monde. Elisabeth croit au partenariat au niveau multilatéral - programme de maintien de la paix. Elle reconnaît également la nécessité de travailler de manière concertée pour obtenir les meilleures synergies des meilleures approches.

2. RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Guy a abordé la question du rôle de la société civile dans ce contexte. Il a partagé le fait que la société civile joue un rôle de soutien aux autorités publiques et de proposer des actions concrètes. À cette fin, Guy a fait quelques recommandations à l'Union européenne:

- Nécessité de redéfinir le rôle de la société civile pour s'adapter au nouveau contexte (espace limité, radicalisation, etc.)
- Nécessité de suivre les programmes déjà lancés et d'appliquer les principes du New Deal.

Eloi a souligné que la société civile en RCA fait face à de nombreuses difficultés. La société civile en RCA est toujours sous-représentée dans les processus de développement. Les vrais problèmes, a-t-il poursuivi, ne sont pas abordés - il y a 1 million de victimes en RCA (violations des droits de l'homme).

Il y a plusieurs initiatives pour la consolidation de la paix mais celles-ci ne sont pas coordonnées et certains acteurs (victimes) sont oubliés. Eloi a demandé comment la paix peut être atteinte si les victimes ne font pas partie de la solution? La société civile est dispersée en RCA, chaque partenaire de développement travaille avec sa société civile. Eloi a également indiqué que l'accès au financement pour la société civile est très limité - les organisations de la société civile sont priées de présenter la garantie bancaire mais aucune OSC ne peut remplir ces conditions. Eloi a reconnu que les outils sont disponibles mais pas facilement accessibles. Eloi a exhorté l'UE à intégrer la société civile pour avoir une vision différente de la situation. Il a également mentionné que le gouvernement n'est pas en conflit avec la société civile - la société civile joue un rôle d'accompagnement. En conclusion, Eloi a souligné que le rôle de l'Union européenne en tant que partenaire de la RCA est central.

3. LE PARTENARIAT ENTRE L'UE ET LA SC

Sur l'aspect des ressources mises à disposition, Elisabeth Pape a précisé que le Fonds fiduciaire Bêkou est mis en œuvre par la société civile (principalement des ONG européennes qui embauchent des ONG locales). L'importance du partenariat entre les organisations locales et internationales ONG. L'UE

s'efforce de renforcer les capacités des organisations locales de la société civile, par exemple sur la manière de soumettre des propositions, etc. 2,5 millions d'euros ont été ouverts aux ONG locales.

Elisabeth a ajouté que l'UE a noté le problème mais que celle-ci est responsable devant les contribuables des pays de l'UE. Souvent dans les États fragiles, ajoute-t-elle, les États sont faibles et les organisations de la société civile sont fortes. Il est important de transférer ces responsabilités à l'État (prestation de services, processus humanitaire). Les organisations internationales de la société civile ont un rôle important à jouer pour renforcer les capacités des acteurs locaux. Plusieurs initiatives de l'UE soutiennent le niveau local. Elisabeth a insisté sur le fait de ne pas nuire en intervenant dans les pays. Elisabeth a fait les commentaires suivants sur les systèmes nationaux:

- La plupart des pays avec lesquels l'UE a conclu des contrats de soutien de la paix reçoivent directement des fonds.
- Dans certaines situations (situations humanitaires), l'Etat n'a pas la capacité d'absorber des fonds. L'importance est que le gouvernement en soit pleinement conscient et qu'il y ait un accord.
- Un point de vue est également important - sous la direction du gouvernement.

Les questions suivantes ont été soulevées suite aux commentaires ci-dessus:

- Société civile un sous-traitant ou un partenaire? les peuples (besoin de gouvernance pas forcément des États forts)
- Le processus de justice transitionnelle et les droits des victimes
- la relation entre la résilience et la justice
- Les communautés indigènes jamais incluses dans le processus de paix ; dans quels processus les inclure

En réponse à ces questions, Rita a fait les commentaires suivants:

- Nécessité de se rendre à la table de négociation d'abord, et ensuite le processus peut se dérouler.
- Les fautes de ne pas aborder les vrais problèmes pourraient stimuler les initiatives populaires.
- Comment pouvez-vous appeler au dialogue lorsque vous tuez des gens ? La justice ne peut pas être négligée.
- Sur la résilience au Soudan du Sud: les gens deviennent résistants à voir le pire (la mort, le viol, etc.)
- Les dialogues de paix ont souvent lieu à l'étranger, ce qui constitue un défi pour les organisations de la société civile. commencer à ressusciter l'accord, il est important de fixer des critères clairs pour l'inclusion, c'est-à-dire inclure les différentes factions et assurer la participation de la société civile à côté de ce financement pour la mise en œuvre. Elle a également exhorté à renforcer l'analyse de genre et le soutien aux femmes dans le processus.

Eloi a répondu par les commentaires suivants:

- Le problème avec l'amnistie est quand les délinquants s'échappent
- la RCA est loin de la résilience - beaucoup reste à faire

Guy a fournis les réponses suivantes :

- Au Togo, il y a des attentes pour des réformes constitutionnelles basées sur les PSGs
- Si l'UE veut accompagner la société civile au Togo, il est important qu'elle soutienne les organisations qui travaille avec enthousiasme et de continuer les projets qui ont été un succès

Elisabeth a affirmé que l'UE est là pour soutenir l'Etat et ses institutions pour la fourniture de services de base (sécurité, santé, éducation, justice). Le renforcement de l'État est orienté vers les PSG, en regardant l'inclusion et la légitimité. Mais, selon Elisabeth, la fragilité est multiforme - l'ancrage au niveau communautaire est très important. La justice doit faire partie du renforcement de la résilience et l'UE peut être un facilitateur pour aider à renforcer la résilience - les États en sont les ultimes garants, a ajouté Elisabeth. Ce n'est pas la responsabilité du donateur d'apporter la paix, c'est une réponse commune. Enfin, Elisabeth a mentionné que la vision de l'UE sur la résilience est de renforcer les pays afin de mieux gérer les risques, et non pas l'apathie et la résignation. L'UE est déterminée à lutter contre la violence à l'égard des femmes.